



# Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers Centre Pénitentiaire d'Aiton



## Où t'es ? Renfort où t'es ?

Ce vendredi 26 novembre 2020 à 11h25, notre collègue disponible au centre de détention se rend à la section 5 et constate que le détenu B. a mis sa musique très forte. Il lui indique à plusieurs reprises de baisser le son, sinon, il sera obligé de retirer sa chaîne hi-fi afin de mettre fin à l'incident. Le détenu M. se mêle à la conversation et conteste les propos du surveillant. Le surveillant lui fait remarquer qu'il ne porte pas son masque correctement et lui demande de réintégrer sa cellule conformément aux règles sanitaires. Le détenu M refuse catégoriquement de réintégrer, il bouscule le surveillant à plusieurs reprises et ajoute ces propos : « Je ne rentre pas, tu ne vas rien me faire, là où j'étais, j'ai frappé des surveillants plus grands que toi ». À ce moment, le détenu B. revient à la charge et bouscule le surveillant dans les escaliers ! Le surveillant ne peut que « s'agripper » à l'un des détenus afin de ne pas tomber dans les escaliers. L'alarme est déclenchée.

Il s'ajoute un incident à l'incident lui-même ! L'alarme situe l'incident aux cuisines puis au greffe. Les renforts se dirigent alors à ces deux endroits. C'est alors que la surveillante en poste au pic CD se rend compte que l'incident se situe en fait au niveau de la section 5. Elle alerte le PCI et les renforts arrivent enfin au niveau de l'incident après plusieurs minutes, qui peuvent paraître longues dans des situations d'agression. Les détenus sont réintégrés.

**Notre partenaire privé se doit de nous fournir du matériel opérationnel ! Il n'est pas acceptable que l'on joue avec nos vies !**

Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s souhaite un prompt rétablissement au collègue suite à cette agression, qui aurait pu mal se terminer.

Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s demande à ce que notre direction prenne en compte très rapidement ce problème de balisage, qui aurait pu dégénérer lors d'une agression plus grave, les renforts n'ayant pas pu se rendre directement sur le lieu de l'incident. Nous espérons que les protagonistes passeront par la **case QD après leur passage en CDD et qu'ils effectuent leur totalité de jours disciplinaire. Ce qui n'a pas été le cas lors de la dernière agression. Véritable insulte et provocation envers les surveillants !**

Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s félicite tous les agents présents pour leur état d'esprit et leur réactivité afin de mettre fin à cet incident.